

Distribution limitée

WHC-99/CONF.209/15
Paris, le 15 novembre 1999
Original : anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingt-troisième session
Marrakech, Maroc
29 novembre – 4 décembre 1999**

Point 11 de l'ordre du jour provisoire : Activités de documentation, d'information et d'éducation concernant le patrimoine mondial

RESUME

Ce document présente :

- A. Résumé des activités de documentation, d'information et d'éducation concernant le patrimoine mondial
- B. Le plan de travail et le budget pour 2000 pour les activités de documentation, d'information et d'éducation concernant le patrimoine mondial, présentés sous cinq grandes sections :
 - I. Documentation
 - II. Information
 - III. Internet et le Réseau d'information sur le patrimoine mondial (WHIN)
 - IV. Programme d'autofinancement pour les partenariats avec les médias et les éditeurs
 - V. Projet spécial de l'UNESCO : Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial

Décision requise : Il est demandé au Comité d'adopter la proposition de Programme de documentation, d'information et d'éducation concernant le patrimoine mondial pour 2000, présentée dans la section B de ce document.

A. RESUME

Lors de sa vingt-deuxième session, le Comité du patrimoine mondial a adopté un nouveau Plan stratégique pour les activités de documentation, d'information et d'éducation concernant le patrimoine mondial. Ce plan insistait sur la nécessité de préparer des informations concises, bien documentées et rédigées de manière professionnelle sur la Convention du patrimoine mondial et sur les mesures prises pour protéger les sites inscrits sur la Liste et de les diffuser à des publics cibles soigneusement définis.

De nouveaux objectifs ont été définis et proposés en 1998 dans le cadre d'un plan triennal à long terme pour répondre à ces besoins. Le premier de ces objectifs était de créer de nouvelles documentations en insistant particulièrement sur l'état de conservation des sites et en donnant la priorité à ceux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

En 1999 des fiches d'information ont été préparées sur la logique et la procédure d'inscription des sites sur la Liste du patrimoine mondial en péril et sur chacun des vingt-trois sites figurant sur cette liste. Pour contribuer efficacement à la préservation de ces sites, plusieurs activités pourraient être envisagées pour l'avenir :

- une monographie pourrait être publiée sur les sites en péril, en mettant l'accent sur les mesures visant à les préserver, en vue d'organiser des "campagnes de préservation" ;
- des mesures pourraient être axées sur un ou deux sites en péril afin d'obtenir des résultats concrets dans un proche avenir ;
- l'encouragement de partenariats avec des réseaux mondiaux de médias, en orientant leur production de documentations sur des sites inscrits sur la Liste de patrimoine mondial en péril.

La fonction de documentation du Centre consiste à archiver et à distribuer des documents officiels du patrimoine mondial, y compris les rapports des réunions statutaires et des réunions d'experts, les dossiers de proposition d'inscription, les rapports sur l'état de conservation, les rapports des missions, les études et autres publications sur la Convention du patrimoine mondial et les sites inscrits sur la Liste. Compte tenu de la rapide augmentation de la demande pour ces documents et d'autres formes d'informations destinées au public au cours de ces trois dernières années, la priorité absolue a été donnée au développement d'une documentation sous forme électronique afin de répondre à cette demande en utilisant les ressources en personnel existantes.

La fonction de documentation du Centre reste cependant freinée par le manque de place tant pour le personnel que pour l'archivage. Ces conditions ont entraîné le report de certains projets de travail prévus.

Les contributions de trois Etats parties (Finlande, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique) et du Fonds du patrimoine mondial ont permis d'entreprendre en 1999 un contrat avec l'Agence Spatiale Européenne (ASE) destiné à aider le Centre du patrimoine mondial à développer un Système moderne de gestion de l'information. La première phase de ce projet, qui sera terminée d'ici la réunion du Comité à Marrakech, comprendra le système de gestion des documents, une base de données consolidée sur les sites du patrimoine mondial et une mise à jour de l'actuelle base de données sur l'Assistance internationale. Le budget prévu pour

le système d'information du patrimoine mondial figure au Chapitre I du document WHC-99/Conf.209/18.

Les publics cibles statutaires du Secrétariat sont les organismes nationaux des Etats parties qui sont chargés de la conservation du patrimoine et les autorités administratives des sites du patrimoine mondial. Les listes complètes de ces organismes n'avaient pas été mises à jour depuis un certain nombre d'années. Une première mesure vers le regroupement des informations sur ces organismes a été prise par l'envoi aux Délégations permanentes et aux Commissions nationales de tous les Etats parties d'une circulaire demandant leur coopération à l'établissement d'une liste des organismes et institutions de préservation à l'échelon national. Cette lettre demandait aussi aux Etats parties de confirmer et d'augmenter la liste du Secrétariat sur les autorités administratives locales des sites du patrimoine mondial, renforçant ainsi encore le réseau des sites du patrimoine mondial. A la date de rédaction du présent rapport, quarante et un Etats parties (26 %) ont répondu. Une seconde circulaire directement destinée aux organismes nationaux chargés des activités de patrimoine mondial est prévue au début de l'an 2000. La réponse à ces lettres permettra au Centre du patrimoine mondial de mieux axer la diffusion de matériels informatifs sur la Convention. Cette activité doit néanmoins faire l'objet d'une mise à jour régulière.

La diffusion de matériels informatifs sur la Convention est essentielle pour mieux sensibiliser le public à la préservation du patrimoine culturel et naturel. Le Centre a cependant eu, ces dernières années, des capacités de diffusion limitées en raison du nombre relativement faible d'exemplaires produits. Pour prendre un exemple des documents les plus demandés, la Carte et la brochure du patrimoine mondial, le tirage de 26.000 exemplaires en trois langues ne peut pas répondre à la totalité des besoins de présentation concernant la Convention du patrimoine mondial et les sites inscrits sur la Liste.

Il a été tenté de remédier à cette situation en proposant aux Etats parties une nouvelle politique de partage des coûts, comme l'a recommandé le Comité lors de sa vingt-et-unième session. Il serait possible d'augmenter nettement le tirage de la carte et de la brochure si les Etats parties étaient disposés à contribuer aux frais d'impression en échange de la réception d'un plus grand nombre d'exemplaires. Une circulaire à cet effet a été envoyée en novembre 1998 à toutes les Commissions nationales, aux Délégations permanentes et aux bureaux régionaux de l'UNESCO. Le Centre du patrimoine mondial a reçu dix-sept réponses. Parmi celles-ci, un seul Etat partie a fait savoir qu'il souhaitait payer pour avoir des exemplaires supplémentaires tandis que seize ne souhaitaient pas commander plus d'exemplaires que ceux proposés gratuitement par le Centre. En admettant qu'il faille davantage de temps pour que cette nouvelle approche soit acceptée par les Etats parties et les institutions concernées par la préservation du patrimoine, le Centre continue de proposer le concept de partage des coûts à tous les nouveaux partenaires et étudie parallèlement d'autres moyens d'augmenter la diffusion de son matériel informatif imprimé. La possibilité de vendre la carte et des affiches du patrimoine mondial par le biais des points de vente de l'Organisation des Nations Unies à des prix marginalement supérieurs au coût de production est à l'étude.

Un nombre important de dossiers d'information sur le patrimoine mondial a été distribué au public lors des manifestations spéciales suivantes : le MIPCOM (marché international de la télévision) à Cannes, l'ITB à Berlin, le salon du livre de Francfort et plusieurs salons aux Pays-Bas, les "Journées du patrimoine" à Paris, la conférence scientifique sur « Les partenaires du patrimoine, la création d'un réseau et la médiation du patrimoine

mondial » qui s'est tenue à Poitiers (France) ainsi qu'à l'occasion de cérémonies d'inscription organisées sur les sites nouvellement inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Trente certificats de patrimoine mondial pour des sites se trouvant dans quatorze Etats parties ont été remis à la demande des Etats parties.

Le programme du patrimoine mondial de l'UNESCO a aussi reçu le Prix Rotondi pour 1999 lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Sassocorvaro, Italie, pour "... la mise en œuvre de mesures de protection efficaces concernant les sites les plus prestigieux du monde et ... l'accroissement de la prise de conscience du patrimoine mondial, des différentes cultures et des environnements naturels divers...".

Tout au long de 1999, le Centre a constaté une augmentation importante de demandes d'assistance internationale pour des activités de promotion, d'information et d'éducation. Le Centre a maintenant préparé un formulaire de demande pour cette assistance. L'accroissement du nombre de demandes d'assistance pour une promotion sur site par rapport à celles reçues en 1998 – vingt-cinq demandes ont été approuvées et le montant total annuel était déjà engagé au 31 mai 1999 – indique clairement l'utilité de cette forme d'assistance internationale et la nécessité d'outils d'information du public dans chaque pays.

Une collaboration avec l'association "Arts et éducation" de la Municipalité de Paris a été établie : elle a traité des après-midis d'information à l'UNESCO pour les étudiants s'intéressant à la Convention du patrimoine mondial. Le programme commencera en l'an 2000. Une collaboration a aussi été établie avec la société française de conception de sites Web "Art'kan" pour développer un prototype pour un jeu éducatif interactif sur le patrimoine mondial devant être mis à la disposition du site Web du Centre. "Art'kan" crée gratuitement le prototype et le Centre cherchera des donateurs en l'an 2000 pour développer une série de jeux thématiques sur le patrimoine mondial destinés aux jeunes.

Des progrès énormes ont été réalisés en 1999 dans la mise en œuvre du Projet spécial de l'UNESCO " ***Participation des jeunes à la préservation et la promotion du patrimoine mondial*** " avec la publication du kit éducatif du patrimoine mondial destiné aux enseignants des écoles secondaires intitulé "*Le patrimoine mondial aux mains des jeunes*". Ce kit a été distribué à des fins d'essai et d'évaluation dans plus de 600 écoles de plus de 100 Etats membres de l'UNESCO. Une série de cours sous-régionaux de formation des enseignants a été organisée en coopération avec les Etats parties et les bureaux hors Siège de l'UNESCO pour faciliter l'intégration de l'éducation au patrimoine mondial dans les programmes d'enseignement des écoles secondaires.

B. PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2000

Comme pour les années précédentes et en conformité avec les Orientations stratégiques de 1992, le programme pour la documentation, l'information et l'éducation comporte les cinq parties suivantes :

- I. Documentation
- II. Information
- III. Internet et le réseau d'information sur le patrimoine mondial ("WHIN")
- IV. Programme d'autofinancement pour des partenariats avec les médias et des éditeurs

V. Projet spécial de l'UNESCO pour la participation des jeunes à la préservation et la promotion du patrimoine mondial.

Conformément au Plan stratégique pour les activités de documentation, d'information et d'éducation concernant le patrimoine mondial adopté par le Comité du patrimoine mondial lors de sa vingt-deuxième session, il est proposé d'entreprendre les activités suivantes en l'an 2000 :

I. Documentation

Une grande partie du travail actuellement entrepris dans le domaine de la documentation est destinée à améliorer l'accès aux fichiers du Centre à l'aide du nouveau Système de gestion de l'information. En l'an 2000, une partie considérable de ces informations sera mise à la disposition des partenaires et autres décideurs car ces données sont fournies en direct dans un environnement sûr. Les bases de données apporteront au public un meilleur accès pour sélectionner les informations sur l'assistance internationale et les sites du patrimoine mondial. Avec une nouvelle interface, la base de données de la Liste du patrimoine mondial permettra aux utilisateurs d'accéder aux sites par type de site ou par période d'intérêt, en plus des classements par ordre alphabétique et par région. La numérisation des informations sur l'état de conservation provenant des documents de travail et autres rapports du Comité se poursuit et un nombre beaucoup plus important de photographies de sites du patrimoine mondial fournies avec les dossiers de proposition d'inscription seront aussi mises à disposition.

Une conséquence de la popularité et de la visibilité croissantes de la Convention a été l'expansion importante de la taille physique des dossiers de proposition d'inscription reçus. Le Secrétariat et les organismes consultatifs, avec des effectifs limités, ont de plus en plus de difficultés à gérer les informations. Les divers formats de page, longueurs des textes de proposition d'inscription - qui dépassent parfois la taille d'une petite encyclopédie – rendent le stockage, la numérisation et la recherche de ces propositions d'inscription à la fois difficiles et onéreuses. Ce fait se reflète dans une augmentation du temps nécessaire au processus d'enregistrement et au coût de celui-ci, par voie de conséquence. De nombreux Etats parties accueilleraient favorablement des orientations sur le mode de présentation des propositions d'inscription. Le Secrétariat propose d'encourager la présentation de dossiers de proposition d'inscription en format A4 standard, sur papier libre et sous forme électronique par tous les Etats parties pouvant le faire. Une réunion d'experts tenue à Londres en octobre 1999 a préparé un texte sur les informations géographiques recommandées devant être présentées avec les propositions d'inscription et les rapports périodiques sur l'état de conservation (confère le document d'information WHC-99/CONF.209/INF.19). D'ici la réunion du Comité à Marrakech, il est prévu d'envoyer aux Etats parties une circulaire donnant un projet de lignes directrices sur la présentation de dossiers de proposition d'inscription, les graphiques et les cartes. Après une période de commentaires, le Secrétariat prévoit de présenter l'an prochain ces orientations au Comité avec une proposition d'adoption officielle.

En l'an 2000, le Centre étudiera, avec le conseil du Bureau de la documentation, l'information et des télécommunications de l'UNESCO (DIT) et de consultants, des procédures pour les systèmes de numérisation et de recherche des fichiers sur papier existants au Centre afin de faciliter leur accès et de diminuer le besoin d'archivage de documents papier sur place.

Le travail suivant a été accompli en 1999 :

- Des documents de travail pour les réunions statutaires dont le nombre est estimé à 115 en deux langues et deux formats de fichier ont été mis à la disposition des membres du Comité (460 fichiers au total)
- 31 dossiers de proposition d'inscription (6735 pages) pour les sites inscrits en 1998 ont été scannés et mis à la disposition des organismes consultatifs sur deux CD-ROM
- 77 documents de travail sur l'état de conservation de 1985 à 1998 ont été scannés et indexés
- 79 nouvelles nominations proposées pour évaluation par les organes consultatifs et le Comité en 2000 ont été enregistrées, inventoriées et analysées
- 162 entrées concernant sites dans 19 Etats parties, ont été intégrées à la base de données des Listes indicatives
- 6 bases de données de fichiers d'adresses ont été regroupées et une interface facile d'utilisation a été installée
- Réunion d'experts tenue à Londres, 15 octobre 1999 afin de recommander une meilleure intégration des informations géographiques.

Les activités suivantes sont proposées en l'an 2000 :

- I.1 Inventaire et numérisation des rapports sur l'état de conservation, des dossiers de proposition d'inscription des sites du patrimoine mondial inscrits en 1999, numérisation des diapositives et base de données.** Cette activité marque le début d'un projet de deux ans qui constituera une importante composante des données du nouveau système d'information du patrimoine mondial. Il prévoit un inventaire en base de données de tous les rapports sur l'état de conservation référencés dans les rapports du Comité et du Bureau de 1978 à 1998 y compris l'état de conservation pour chaque site, la décision du Comité et les mesures prises lorsque celles-ci sont connues. Les rapports eux-mêmes seront numérisés et mis à la disposition du réseau des membres du personnel et des partenaires. Les rapports fournis par les Etats parties conformément à l'article 29 de la Convention seront à l'avenir eux aussi traités par ce système. La numérisation des dossiers de proposition d'inscription mettra à jour l'ensemble des dossiers de proposition d'inscription déjà scannés. Les archives d'images numériques récemment créées et commencées par la Photothèque du Bureau d'information seront augmentées en utilisant le format numérique et le modèle de base de données déjà utilisés par l'Office de l'information du public (OPI), permettant ainsi le regroupement de fichiers d'images. Une grande partie des nouvelles informations présentées par les Etats parties à des fins de promotion des sites sera mise à disposition sur le web. Partenaires : CLT/CH, SC/ECO, SC/GEO, ICOMOS, UICN, WCMC, OPI/AUD.

Budget : WHF 2000 : 18.000 US \$

- I.2 Accès en direct aux documents de travail statutaires.** Ce projet, qui fera partie du nouveau Système de gestion de l'information (SGI), poursuivra le processus entamé en 1996 pour mettre les documents de travail à la disposition des membres du Comité et

des organismes consultatifs. En 1999-2000, ces fichiers seront intégrés au Système de gestion des documents développé dans le cadre du SGI. Partenaires : DIT/AM.

Budget : WHF 2000 : 5.000 US \$

- I.3 Enregistrement électronique des propositions d'inscription soumises pour examen en 2001.** Les dossiers seront numérisés et feront partie intégrante du Système d'information du patrimoine mondial. Partenaires : ICOMOS, UICN

Budget : WHF 2000 : 10.000 US \$

- I.4 Actualisation et maintien des bases de données.** Même si les bases de données seront intégrées dans le Système d'information du patrimoine mondial, les données devront être mises à jour. Le travail sera partiellement effectué aux termes d'un contrat d'honoraires. En 1999-2001, ces fichiers seront intégrés au Système de gestion des documents développé dans le cadre du SGI.

Total du budget Documentation (I) : WHF 2000 : 38.000 US \$

II. Information

Objectifs et réalisations en 1999

Le **dossier d'information sur le patrimoine mondial** a été produit et distribué en 1999, plusieurs éléments de celui-ci ayant été améliorés et de nouveaux ayant été ajoutés afin d'apporter des informations complètes sur toutes les phases du processus de conservation : a) la Liste du patrimoine mondial a été produite avec une nouvelle maquette ; b) les brèves descriptions des sites du patrimoine mondial ont été envoyées aux autorités concernées des Etats parties pour vérification et approbation, et une version révisée comprenant toutes les modifications apportées a été préparée pour être imprimée en l'an 2000 ; c) la version de 1999 de la Carte du patrimoine mondial a été imprimée et la brochure du patrimoine mondial a été actualisée et réimprimée ; d) trois nouvelles fiches ont été ajoutées au kit d'information sur les thèmes suivants : listes indicatives, avantages de la ratification de la Convention du patrimoine mondial et la Liste du patrimoine mondial en péril ; en plus de ceux-ci, des fiches séparées sur chaque site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril ont été préparées et imprimées après vérification effectuée par l'autorité compétente de l'Etat partie concerné. La fiche sur la Stratégie globale, prévue pour publication en 1999, sera parachevée à la fin de cette année à la suite des nouvelles orientations adoptées lors de la 12^{ème} Assemblée générale et imprimée en l'an 2000.

Après la diffusion aux Etats parties anglophones de la version anglaise du **coffret de diapositives sur le patrimoine mondial**, les 50 diapositives illustrant les différents aspects de la Convention et le texte les accompagnant ont été produits en version française et distribués aux Etats parties francophones.

L'**exposition itinérante du patrimoine mondial** sur le processus de conservation du patrimoine mondial a été présentée au public au site du Mont Perdu / Pyrénées et une version sur CD ROM a été envoyée au site australien de Lord Howe Island pour une préparation sur

les lieux d'une exposition - forme de coopération entièrement nouvelle dans ce domaine. Aux Etats-Unis, l'exposition a été présentée au siège de la Banque Mondiale. Une version en espagnol de l'exposition a été préparée et produite sur des rouleaux légers et facilement transportables.

Une nouvelle exposition photo itinérante a été produite avec des fonds extrabudgétaires provenant du programme d'autofinancement (Section IV). Cette petite exposition a été conçue pour être utilisée lors de manifestations comme les Journées annuelles du patrimoine, en France, ou d'autres manifestations spéciales et réunions sur le patrimoine mondial dans d'autres pays. Elle sera présentée lors de la vingt-troisième session du Comité du patrimoine mondial à Marrakech.

En conformité avec la **Stratégie de radio** proposée au Comité en 1998, le Centre a travaillé en étroite collaboration avec l'Office de l'information du public de l'UNESCO pour l'élaboration de scénarios et de programmes radiophoniques sur le patrimoine mondial. Une fois terminés, ces scénarios et programmes seront mis à la disposition des Etats parties souhaitant développer cette activité.

Quatre numéros (10 à 13) de la **Revue du patrimoine mondial** ont été publiés. La spécificité de la *Revue*, en tant que moyen de promouvoir la Convention et de sensibiliser davantage encore le public aux besoins de conservation des sites protégés, a été développée de manière significative grâce à une stratégie bien ciblée par laquelle le Conseil éditorial s'efforce de différencier la *Revue* des magazines classiques sur le tourisme et les voyages. La qualité des textes, tant par leur contenu que par leur présentation, a été nettement améliorée, tout comme l'a été la nouvelle maquette de la page de couverture qui a maintenant été adoptée pour les trois versions linguistiques de la *Revue*. Dans des articles publiés au cours des deux dernières années, le Conseil éditorial a cherché à s'axer de plus en plus sur les besoins de conservation des sites et à donner la priorité à des textes rédigés par des auteurs locaux. Des contacts réguliers avec les organismes consultatifs, ICCROM, UICN et ICOMOS, se sont avérés extrêmement utiles pour vérifier les textes envoyés par les auteurs et obtenir des informations actualisées sur les projets sur site. L'autorisation de présenter les articles déjà publiés dans la *Revue* sur le site Web du Centre du patrimoine mondial a été obtenue et une sélection de ces articles sera à la disposition des utilisateurs d'Internet d'ici la fin de l'année.

Le principal problème de la *Revue* reste sa diffusion limitée. Lors de la dernière réunion du Comité, l'édition en français était copubliée avec les Editions Faton (Dijon), l'édition en anglais était diffusée aux Etats-Unis par Eastern News (New York) et celle en espagnol était copubliée avec Prensa Española (Madrid). Depuis lors, l'Office des éditions de l'UNESCO a changé de partenaires de copublication et de diffusion : l'édition en espagnol est désormais copubliée avec Editorial América Iberica S.A. (Madrid) ; des négociations sont en cours avec un nouveau distributeur pour l'Amérique du nord qui couvre les Etats-Unis et le Canada et l'édition française est distribuée dans les kiosques et chez les libraires par la NMPP (Nouvelles messageries de la presse parisienne) qui se fournit directement auprès de l'Office des éditions de l'UNESCO. Il est trop tôt pour donner une évaluation objective de changements apportés à la distribution et aux ventes de la *Revue* mais pour l'Office des éditions de l'UNESCO il était clair qu'un changement était nécessaire si l'on voulait obtenir des améliorations à long terme.

A l'heure actuelle, les ventes, à la fois par abonnement et par vente directe, pour les trois versions linguistiques (anglais / français / espagnol) de la *Revue* s'élèvent au total à 40.000 exemplaires environ par an soit 10.000 exemplaires par numéro. L'Office des éditions de l'UNESCO s'efforce continuellement d'améliorer non seulement les moyens de distribution de la *Revue* mais aussi sa diffusion géographique, et ce malgré le manque manifeste de ressources humaines et financières. Le Comité avait suggéré lors de sa dernière réunion qu'une enquête soit effectuée auprès des lecteurs de la *Revue* mais celle-ci n'a pas encore été faite, essentiellement en raison du manque de ressources humaines.

D'ici la réunion du Comité en décembre 1999, il est prévu que six numéros bimensuels de la ***Lettre du patrimoine mondial*** auront été publiés en anglais et en français (5.000 exemplaires chacun) et qu'un total de dix-huit numéros de **WHNEWS**, la version en courrier électronique, auront été diffusés.

Les trois publications précitées, la *Revue*, la *Lettre du patrimoine mondial* et *WHNEWS*, qui sont chacune destinées à un public précis, présentent différentes sortes d'information de manière différente et paraissent à une fréquence différente. Leur complémentarité est toutefois évidente, car l'objectif général, à savoir informer et sensibiliser le public aux questions de préservation du patrimoine mondial, reste le même pour les trois.

Le numéro 2000 de l'***Agenda du patrimoine mondial*** a été préparé et produit en 10.000 exemplaires. Des exemplaires ont été gracieusement envoyés aux gestionnaires des sites représentés dans l'agenda et d'autres seront envoyés gratuitement aux gestionnaires des nouveaux sites devant être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en décembre 1999.

Une brochure en quadrichromie sur la mise en œuvre de l'article 29 de la Convention du patrimoine mondial, ***Soumission périodique de rapports***, a été préparée pour publication et sera disponible d'ici la fin de l'année en anglais (6.000 exemplaires), français (4.000 exemplaires) et espagnol (2.000 exemplaires). Elle est destinée au grand public, aux autorités des Etats parties ne s'occupant pas directement de la préparation des rapports périodiques et à la distribution dans les manifestations d'information et de formation. Des versions dans d'autres langues sont prévues pour l'an 2000.

Les activités d'information suivantes sont proposées en l'an 2000 :

II.1 Dossier d'information du patrimoine mondial

II.1.1 Carte et brochure 2000 du patrimoine mondial. Langue / quantité : anglais / 14.000 ; français / 8.000 ; espagnol / 4.000. Le budget comprend les frais de mise en page actualisée, d'impression et d'envoi.

Budget :	WHF 2000 :	35.000 US \$
----------	------------	--------------

II.1.2 Kit d'information sur le patrimoine mondial. Langue / quantité : anglais / 5.000 ; français / 5.000 ; espagnol / 3.000. Préparation de nouvelles fiches sur les sujets suivants : 1. Tourisme et pratiques touristiques durables ; 2. Stratégie globale ; 3. Partenariat avec le secteur privé et utilisation de l'emblème du patrimoine mondial. Un dossier à usage multiple sera préparé pour la présentation du Kit d'information à la presse et aux autres partenaires. Le budget comprend la rédaction, la traduction et les

frais de mise en page pour les nouvelles fiches, la mise à jour et l'édition des fiches existantes ainsi que les coûts d'impression du nouveau dossier. Les frais d'envoi sont aussi prévus au budget.

Budget :	WHF 2000 :	23.000 US \$
----------	------------	--------------

II.1.3 Documents d'information et formulaires de base mis à jour, parmi lesquels : la Liste du patrimoine mondial, la Liste des Etats parties, les brèves descriptions, le texte de la Convention, le formulaire de proposition d'inscription, les formulaires de demande d'assistance internationale, etc. Le budget comprend les frais de rédaction, d'impression et d'envoi.

Budget :	WHF 2000 :	4.000 US \$
----------	------------	-------------

Sous-total II.1 :	WHF 2000 :	62.000 US \$
--------------------------	-------------------	---------------------

II.2. Expositions et manifestations spéciales

II.2.1 Reproduction en 60 exemplaires de la version en espagnol du **coffret de diapositives** sur la Convention du patrimoine mondial. Reproduction de 60 exemplaires en anglais et en français pour des demandes supplémentaires émanant de pays à faible revenu. Le budget comprend les frais de production et d'envoi.

Budget :	WHF 2000 :	6.000 US \$
----------	------------	-------------

II.2.2 Actualisation de l'**exposition itinérante** sur le processus de conservation du patrimoine mondial en anglais, français et espagnol. Ajout de nouveaux panneaux sur la stratégie globale et le suivi. Le budget comprend les frais d'actualisation, de traduction et de reproduction ainsi qu'une partie des frais d'acheminement (il sera demandé aux partenaires des Etats parties d'assumer une partie importante des frais d'acheminement) .

Budget :	WHF 2000 :	5.000 US \$
----------	------------	-------------

Sous-total II.2 :	WHF 2000 :	11.000 US \$
--------------------------	-------------------	---------------------

II.3. Publications

II.3.1 Dans l'impossibilité d'avoir un membre du personnel affecté à temps plein à la ***Revue du patrimoine mondial***, l'édition et la coordination de la *Revue* nécessitent l'engagement continu d'un rédacteur en chef dont le rôle s'est avéré être d'une grande importance pour la qualité des articles. Un stock initial d'articles a été créé en 1999 en commandant la rédaction d'articles à des experts des Etats parties et ceci devrait se poursuivre en l'an 2000. Le budget comprend les frais de coordination, de rédaction et d'édition ainsi que les rémunérations des auteurs. Partenaires : Ediciones San Marcos, Office des éditions de l'UNESCO, distributeurs extérieurs.

Budget :	WHF 2000 :	25.000 US \$
----------	------------	--------------

II.3.2 Il est prévu d'imprimer six numéros de la **Lettre du patrimoine mondial** en l'an 2000 ainsi que 24 numéros dans la version électronique (WHNews). Le budget comprend les frais de rédaction, d'impression et d'envoi. Partenaires : collaborateurs individuels, partenaires du WHIN.

Budget :	WHF 2000 :	19.000 US \$
----------	------------	--------------

II.3.3 Coproduction de l'édition 2001 de l'**Agenda du patrimoine mondial** conjointement avec l'Office des éditions de l'UNESCO et San Marcos. Le budget provenant du Fonds du patrimoine mondial assume 1/3 des frais de production et assurera la distribution gratuite de 600 exemplaires aux Etats parties et aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial ainsi que les frais d'envoi. Partenaires : Office des éditions de l'UNESCO, San Marcos.

Budget :	WHF 2000 :	13.000 US \$
----------	------------	--------------

II.3.4. Production et distribution de la brochure sur la mise en œuvre de l'article 29 de la Convention du patrimoine mondial, **Soumission périodique de rapports**, en arabe, russe et chinois (6.000 exemplaires) .

Budget :	WHF 2000 :	10.000 US \$
----------	------------	--------------

Sous-total II.3 :	WHF 2000 :	67.000 US \$
--------------------------	-------------------	---------------------

Total du budget Information (II) :	WHF 2000 :	140.000 US \$
---	-------------------	----------------------

III. Internet et WHIN

En septembre 1999, le site Web sur le patrimoine mondial a reçu pour la première fois plus d'un million de connexions en un mois soit plus du double du chiffre enregistré pour la période correspondante de 1998. Le nombre le plus élevé de connexions obtenu en juillet a eu lieu le lendemain de la session extraordinaire du Comité avec 46.826 connexions. La publication du Rapport de la session de juillet du Bureau a elle aussi été populaire : plus de 1.300 personnes ont demandé le document au cours de la semaine ayant suivi l'annonce de sa parution.

Le considérable intérêt du public pour les informations sur le patrimoine mondial se ressent de manière évidente dans l'augmentation rapide des demandes d'informations détaillées sur les sites faites sur le site Web sur le patrimoine mondial destiné au public et auprès du Secrétariat. Il est actuellement répondu à ces demandes par l'envoi par courrier ou par fax de copies du texte de proposition d'inscription ou des évaluations des organismes consultatifs. Les activités Internet profiteront du nouveau Système de gestion de l'information du patrimoine mondial pour augmenter les pages Web reconçues sur le patrimoine mondial. L'utilisation du nouveau système permettra de mettre à disposition de plus grandes quantités d'informations sur les décisions du Comité ainsi que sur les sites et les Etats parties.

D'ici là, des efforts seront déployés pour rendre disponibles de nouveaux types d'informations sur les sites. Des efforts accrus seront notamment faits pour mettre à disposition les informations géographiques sous forme à la fois graphique et numérique

puisque les organisations et les administrations du monde entier utilisent de plus en plus les Systèmes d'information géographique. Des cartes régionales et des Etats parties simplifiées destinées à être utilisées sur le site Web ont été créées en 1999. Cette activité a révélé qu'une grande partie des informations présentées à l'origine sont d'une précision insuffisante pour la cartographie moderne. Une évaluation détaillée des informations géographiques disponibles concernant les sites du patrimoine mondial au Secrétariat et dans les organismes consultatifs sera entreprise en l'an 2000. Les résultats de cette évaluation seront présentés aux Etats parties concernés afin que des mesures appropriées puissent être prises dans le cadre de la préparation des rapports périodiques sur l'état de conservation.

Le Centre étudie actuellement avec des partenaires institutionnels les options concernant la téléobservation, notamment pour les sites naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Les pages sur les sites comporteront aussi des informations sur l'état de conservation telles qu'elles ont été indiquées par le Comité dans ses rapports annuels de réunion.

Les fiches descriptives sur les Etats parties contenant des informations sur les sites, l'assistance internationale, les adresses de contacts et autres activités du patrimoine mondial ont été publiées pour la première fois sur le Web en 1999. Par une circulaire envoyée aux délégations et aux commissions nationales en 1999, il a été demandé aux Etats parties de vérifier l'exactitude de ces informations.

Les nouveaux contacts dans les Etats parties et à la gestion des sites indiqués dans les réponses à la circulaire envoyée aux Etats parties serviront à augmenter le flux d'information aux partenaires de WHIN à la fois par l'intermédiaire de la *Lettre du patrimoine mondial*, qui est maintenant redevenue bimensuelle, et WHNews. D'ici la réunion du Comité à Marrakech, il est prévu que WHIN aura été relancé, conjointement avec des échanges de vues sur le réseau des gestionnaires de site ayant lieu à Poitiers (France) du 17 au 19 novembre 1999. Des mesures plus dynamiques pour réunir des nouvelles sur les sites du patrimoine mondial augmenteront la visibilité à la fois des activités des sites et de la Convention.

En poursuivant l'objectif de promouvoir l'identification du patrimoine mondial, nous augmenterons les informations disponibles concernant les listes indicatives et examinerons avec les Etats parties la publication des listes indicatives.

Les activités suivantes ont été réalisées en 1999 :

- Des liens avec les rapports de 1998 sur l'état de conservation à partir des pages concernées du site Web
- Le relancement du Réseau d'information sur le patrimoine mondial pour mieux identifier les organisations partenaires et les avantages d'adhérer au WHIN
- Des pages Web séparées établies pour chacun des Etats parties à la Convention en faisant ressortir les activités de chacun dans le domaine du patrimoine mondial¹
- Des cartes régionales et des Etats parties simplifiées montrant l'emplacement approximatif de chaque site du patrimoine mondial.

¹ Les projets de ces pages ont été soumis aux Délégations permanentes et aux Commissions nationales respectives dans le cadre de la circulaire mentionnée plus haut.

Les activités suivantes sont proposées en l'an 2000 :

- III.1 Evaluation de l'état des informations géographiques sur les sites du patrimoine mondial.** L'évaluation des fichiers au Secrétariat et dans les organismes consultatifs rendra compte de l'adéquation des informations existantes pour déterminer avec précision les informations sur les limites et les zones tampons à des fins de présentation à la fois graphique et numérique (Système d'information géographique). Les informations seront ajoutées aux pages individuelles du site Web ainsi qu'à la mise à jour de la base de données de la Liste du patrimoine mondial. Lorsque des informations supplémentaires sont nécessaires, des rapports seront préparés pour les Etats parties concernés.

Budget : WHF 2000 : 20.000 US \$

- III.2 Introduction des décisions du Comité sur l'état de conservation dans les pages individuelles des sites du patrimoine mondial.** Sur la base des informations fournies par la base de données sur l'état de conservation, des liens dans les pages Web seront faits avec les décisions du Comité du patrimoine mondial prises en 1999. Le nombre de ces liens augmentera au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base de données sur l'état de conservation, permettant à l'utilisateur d'examiner facilement l'ensemble des décisions prises par le Comité du patrimoine mondial concernant des sites pris individuellement.

Budget : WHF 2000 : 10.000 US \$

- III.3 Développement du site Web sur le patrimoine mondial** pour y faire figurer de nouvelles fiches du Kit d'information, des articles de la *Revue du patrimoine mondial*, des pages sur des documents statutaires supplémentaires ainsi que des documents de travail plus anciens sélectionnés en anglais et en français. Il est aussi proposé d'inclure, en association avec les organismes consultatifs, d'autres textes comme les directives de gestion publiées destinées aux gestionnaires de site et, lorsqu'ils existent, les actes des ateliers et réunions régionaux du patrimoine mondial.

Budget : WHF 2000 : 20.000 US \$

- III.4 Mise à jour annuelle de pages Web reflétant les décisions du Comité** concernant la Liste du patrimoine mondial, la Liste du patrimoine mondial en péril, le Rapport du Comité et des documents de travail sélectionnés pour le site Web destiné au public.

Budget : WHF 2000 : 5.000 US \$

- III.5 Réseau d'information sur le patrimoine mondial (WHIN).** Mise en œuvre des recommandations de l'étude sur le WHIN et de celles du groupe d'experts sur l'infrastructure de l'information et des données du Centre du patrimoine mondial. En plus du relancement du WHIN, cette tâche nécessite un nouveau ciblage des organisations partenaires et une définition plus poussée d'autres fournisseurs potentiels d'informations.

Budget :	WHF 2000 :	15.000 US \$
----------	------------	--------------

Total du Budget Internet et WHIN (III) :	WHF 2000 :	70.000 US \$
---	-------------------	---------------------

IV. Programme d'autofinancement pour les partenariats avec les médias et les éditeurs

Objectifs

En 1999, le Programme d'autofinancement pour les partenariats avec les médias, conformément au Plan stratégique pour les activités d'information, de documentation et d'éducation du patrimoine mondial, s'est axé sur trois objectifs principaux :

- Améliorer le mécanisme de distribution des matériels informatifs du patrimoine mondial ;
- Encourager les partenaires du Centre à créer des matériels spécifiques en adoptant une approche plus thématique ;
- Développer de nouveaux partenariats pour répondre à la demande sans cesse croissante d'informations sur le patrimoine mondial.

Pour tenter de répondre au premier objectif, les partenariats existants ont été passés en revue, en coopération avec l'Office de l'information du public de l'UNESCO afin d'élaborer une nouvelle stratégie de distribution pour tous les matériels produits par des partenaires extérieurs. Les résultats de cette évaluation interne ont montré qu'il était nécessaire de modifier certains accords pour y faire figurer une clause de partage de propriété assurant ainsi une plus grande diffusion du produit final. Le Centre s'est aussi axé sur le choix de nouveaux partenaires présentant la capacité de toucher les populations dans le monde entier. Tel était le raisonnement sous-jacent au lancement d'un partenariat avec Arts & Entertainment Television Networks and the History Channel, société de télévision ayant un réseau de plus de 50 chaînes dans le monde (voir les informations détaillées dans le rapport ci-dessous).

Pour atteindre le second objectif, l'accent a été mis sur la promotion de la production de matériels sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Des partenariats comme celui établi entre le Centre et le joaillier et horloger français Boucheron ont été établis en se fondant sur ce principe.

L'établissement de nouveaux partenariats, comme précisé dans le troisième objectif, s'est considérablement amélioré depuis l'adoption des *Orientations pour l'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial* et des mesures de contrôle de la qualité par le Comité du patrimoine mondial en 1998. Ces Orientations ont fourni au Centre des réglementations claires, facilitant très notablement le processus de sélection de nouveaux partenaires pour les activités de promotion du patrimoine mondial.

Activités réalisées en 1999 et programme proposé pour l'an 2000 :

(i) Partenariats cinématographiques

Südwestrundfunk (Allemagne). Aux termes du nouveau contrat signé en octobre 1998 entre le Centre et Südwestrundfunk (SWR) pour la poursuite de la production de la série

télévisée intitulée "Trésors du monde", SWR a produit 25 autres épisodes de la série et a prévu de terminer la production d'un total de 30 épisodes avant la fin de l'année. L'achèvement du 200^{ème} épisode est prévu en l'an 2000. La série est actuellement diffusée chaque semaine sur la chaîne allemande par satellite 3 SAT captée en Allemagne, Autriche et Suisse. SWR Media, bureau de distribution de SWR, a récemment conclu deux contrats de licence avec Discovery Channel (USA) et La Cinquième (France) pour la diffusion de la série sur ces deux chaînes. Ces contrats auront pour conséquence directe d'augmenter le public de manière importante. SWR a versé au Fonds la redevance minimale de 3.000 DM par film produit et celles-ci ont été affectées aux honoraires de prestation de services s'élevant au total à environ 46.000 US \$.

Revenu reçu en 1999 affecté aux prestations de service :	46.000 US \$
Revenu escompté en 2000 affecté aux prestations de service :	46.000 US \$

Tokyo Broadcasting System (TBS) (Japon) / Fédération nationale des Associations UNESCO au Japon. Tokyo Broadcasting System (TBS) a fêté sa troisième année consécutive de production de l'émission télévision hebdomadaire sur le patrimoine mondial au Japon. Pour célébrer cet événement, TBS a produit "The Colour of memories", ensemble CD-ROM / DVD non commercial destiné à promouvoir la série télévisée. Il a été produit par TBS et parrainé par Sony et comprend des interviews, des illustrations photographiques de sites du patrimoine mondial et de brèves descriptions en japonais et en anglais. Le Centre, la Fédération nationale des Associations UNESCO au Japon (NFUAJ) et TBS étudient actuellement conjointement la possibilité de coproduire une version commerciale de l'ensemble pour le distribuer dans le monde entier en l'an 2000. En 1999, la NFUAJ a versé au Fonds un montant total de 60.000 US \$ conformément au contrat relatif à cette activité, dont 30.000 US \$ sont réservés aux honoraires de prestation de services et 30.000 US \$ sont affectés à la coopération technique en Asie.

Revenu reçu en 1999 affecté aux prestations de service :	30.000 US \$
Revenu reçu en 1999 affecté aux activités en Asie :	30.000 US \$

Revenu escompté en 2000 affecté aux prestations de service :	30.000 US \$
Revenu escompté en 2000 affecté au Fonds du patrimoine mondial :	30.000 US \$

Arts & Entertainment Television Networks / The History Channel (USA). Le Centre du patrimoine mondial et Arts & Entertainment Television Networks (AETN) ont convenu d'établir un partenariat pour la production d'une série d'annonces destinées au service public sur les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Ces annonces destinées au service public sont axées sur la nécessité de préserver ces sites menacés et à encourager le public à participer activement en faisant des dons par l'intermédiaire d'un site Web spécialement conçu. Ces annonces destinées au service public ont déjà été réalisées pour Angkor, Jérusalem et Tombouctou et seront diffusées à partir de novembre 1999 sur 54 chaînes du monde entier.

Patrimoine mondial : à nous de l'aimer, à nous de le protéger. En réponse à une demande croissante pour un film documentaire général sur le patrimoine mondial, le Centre, en coopération avec ses partenaires dans le domaine de la production cinématographique, a entrepris la production d'un film sur le processus de conservation du patrimoine mondial. Ce

film a été produit en français et en anglais en utilisant des fonds alloués en 1997 par le Comité du patrimoine mondial pour ce programme et des fonds versés à cet effet par le Conseil régional de la région Poitou-Charentes. La reproduction et la distribution de ce film aux Etats parties ainsi qu'aux Commissions nationales pour l'UNESCO n'ont cependant pas pu être assurées en raison de fonds insuffisants pour ce projet. Il est demandé 5.000 US \$ au Fonds du patrimoine mondial dans ce but. 3.000 US \$ supplémentaires sont en outre demandés au Fonds pour produire une version en espagnol et en arabe du film en l'an 2000.

Budget WHF 2000 : **8.000 US \$**

(ii) Partenariats dans l'édition

Walk Associates Ltd. et Nihon Tushinkyoiku Renmei Co. Ltd. (Japon). En 1998, Walk Associates Ltd., société privée japonaise de production, a terminé la production d'une série de cassettes vidéo à usage familial (collection de 10 cassettes vidéo) sur le patrimoine mondial pour distribution sur le marché intérieur japonais. Après avoir terminé la première série, Walk Associates Ltd. a envisagé le lancement d'une seconde série. La production des films n'a cependant pas pu commencer comme cela était prévu à l'origine en raison d'un manque de fonds. Walk Associates Ltd. espère toujours obtenir un soutien financier suffisant pour entreprendre cette activité pour laquelle un nouveau contrat devrait être prévu.

En 1999, Walk Associates Ltd. et Nihon Tushinkyoiku Renmei Co. Ltd. ont présenté au Centre une proposition conjointe pour la publication d'une œuvre composée d'un ensemble de trois livres sur une sélection de sites du patrimoine mondial. Sur approbation de cette proposition par la Délégation permanente japonaise auprès de l'UNESCO, un protocole d'accord a été signé pour cette activité entre Walk Associates Ltd. et le Centre du patrimoine mondial au cours de l'été 1999. Cet accord prévoit le versement de 10.000 US \$ à titre d'avance sur les redevances provenant de la vente des livres et 10.000 US \$ supplémentaires devant servir au contrôle de la qualité des textes et des photographies figurant dans les livres. Les fonds ont été reçus et versés au Fonds du patrimoine mondial en septembre 1999. La publication des livres est prévue pour le début de l'an 2000.

Revenu reçu en 1999 affecté au contrôle de la qualité : **10.000 US \$**
Revenu reçu sans affectation en 1999 pour le Fonds
du patrimoine mondial : **10.000 US \$**

Kobi Graphis (Japon). Le contrat avec Kobi Graphis a été renouvelé en 1999 pour la publication de la sixième série des calendriers Panasonic 2000 pour les jeunes et les entreprises. Les deux calendriers ont été terminés récemment et seront disponibles en novembre 1999. Chaque année, Kobi Graphis verse une somme totale de 50.000 US \$ au Fonds du patrimoine mondial pour cette activité et, en plus, les redevances provenant de la vente. Une partie des fonds versés par Kobi Graphis en 1999 pour la dernière édition du calendrier a été consacrée à la réalisation des archives photographiques des sites du patrimoine mondial, au renforcement de l'équipement informatique du centre et à la préparation d'un nouveau dossier pour les matériels informatifs du Centre du patrimoine mondial. Des négociations sont en cours pour une autre série de calendriers Panasonic pour l'an 2001, auquel cas 50.000 US \$ supplémentaires plus les redevances peuvent être escomptés.

Revenu reçu sans affectation en 1999 pour le Fonds du patrimoine mondial :	51.380 US \$
Revenu escompté sans affectation en 2000 pour le Fonds du patrimoine mondial :	50.000 US \$

Verlagshaus Stuttgart, Allemagne ; Kodansha, Japon ; Plaza y Janes, Espagne, et Office des Editions de l'UNESCO pour l'Encyclopédie sur le patrimoine mondial. L'Encyclopédie sur le patrimoine mondial en 12 volumes, coéditée par l'UNESCO et Verlagshaus Stuttgart, Plaza y Janes et Kodansha dans le cadre d'un contrat quadripartite, reste une publication très appréciée. Les trois versions, en allemand, espagnol et japonais, sont terminées depuis un an. D'autres contrats de licence ont été conclus avec l'Office des Editions de l'UNESCO dans d'autres pays, assurant ainsi une plus vaste diffusion des informations sur le patrimoine mondial. De nouvelles versions de l'Encyclopédie comprennent notamment celles en polonais, tchèque, slovène, grec et russe. Les redevances provenant de la vente de l'Encyclopédie et dues à l'UNESCO sont réparties en parts égales entre l'Office des Editions de l'UNESCO et le Centre.

En 1999, le Fonds du patrimoine a reçu de l'Office des Editions de l'UNESCO un revenu total d'environ 44.200 US \$ dont environ 40.000 US \$ représentaient la part de redevances revenant au Centre sur la vente de l'encyclopédie et 4.000 US \$ provenaient de la vente de l'Agenda du patrimoine mondial et d'autres publications. Aucune estimation précise des contributions au Fonds pour l'an 2000 ne peut être faite.

Revenu reçu sans affectation en 1999 pour le Fonds du patrimoine mondial :	44,200 US \$
---	---------------------

Corriere Della Sera (Italie). Un partenariat a été conclu entre le quotidien italien Corriere della Sera et l'UNESCO avec le soutien de la Délégation permanente italienne auprès de l'UNESCO pour l'élaboration d'une campagne d'information efficace sur le patrimoine mondial publiée dans le journal. Cette campagne en deux phases a été lancée en août 1999. La première phase avait trait à la publication d'une série de trois annonces en quadrichromie sur une pleine page sur le patrimoine mondial au rythme de une par jour pendant 17 jours destinées à être publiées dans le Corriere della Sera et la Gazzetta dello Sport. La seconde phase de la campagne consistait à publier et distribuer un supplément gratuit sur une sélection de sites du patrimoine mondial. Le supplément doit être publié tous les lundis, mardis et mercredis pendant 17 semaines pour se terminer en janvier 2000. Les textes publiés dans le supplément sont tirés de la version espagnole de l'Encyclopédie sur le patrimoine mondial copubliée par l'UNESCO et Planeta / di Agostini en 1995, et traduits en italien. En concluant ce partenariat et en lançant cette campagne, le Centre avait pour objectif d'accroître la prise de conscience du public sur la nécessité de préserver le patrimoine mondial, de mobiliser le soutien du grand public et de lancer une campagne directe d'appels de fonds en faveur du Fonds du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les contributions du public sont réunies par le Bureau pour le financement extrabudgétaire de l'UNESCO et seront versées au Fonds du patrimoine mondial en l'an 2000.

Editions Art'Kan (France). En 1997, Art'Kan a créé un guide éducatif novateur sur les berges de la Seine pour célébrer les Journées du patrimoine en France. Ce guide a été distribué gratuitement au public parisien. Deux autres guides, l'un sur l'abbaye cistercienne de Fontenay et l'autre sur la ville de Lisbonne, ont aussi été édités par la suite. Art'Kan a depuis

lors proposé de réaliser une série de guides reposant sur les mêmes principes. Cette proposition de projet a été approuvée par la Commission nationale française pour l'UNESCO en 1999 et Art'Kan, avec la coopération du Centre, a commencé à rechercher activement des bailleurs de fonds et des partenaires.

(iii) Autres activités se rapportant aux médias

RTL (France). Dans le cadre de ses activités de promotion du patrimoine mondial à la radio, le Centre a participé à la réalisation d'une série de vingt émissions radiophoniques de 4 minutes au cours de l'été 1999 sur RTL. 20 sites du patrimoine mondial ont été choisis pour illustrer vingt siècles d'histoire, siècle par siècle. L'émission radiophonique a fait l'objet d'une intense couverture par la presse et a été un succès. Les producteurs de RTL étudient actuellement la possibilité de réaliser un programme hebdomadaire ou mensuel sur le patrimoine mondial.

Boucheron (France). En 1999, le Bureau pour le financement extrabudgétaire de l'UNESCO (BER/PFS) a entrepris de contacter un certain nombre de sociétés internationales de prestige en vue dans le monde entier dans le but d'obtenir un soutien financier extérieur pour les programmes de l'UNESCO. Le joaillier et horloger français Boucheron, contacté dans le cadre de cette démarche, s'est montré particulièrement intéressé par le programme de préservation du patrimoine mondial de l'UNESCO. Un partenariat entre l'UNESCO et Boucheron axé sur la promotion du patrimoine mondial a ainsi été établi. Deux séries limitées de montres associées aux sites du patrimoine mondial ont été créées et réalisées par Boucheron dans le cadre de ce partenariat et seront commercialisées en l'an 2000. Une brochure (en anglais, français, espagnol et japonais) représentant les montres et axée sur les sites du patrimoine mondial en péril a aussi été préparée. Un pourcentage des fonds obtenus par la vente de ces montres (représentant au total 250.000 US \$ environ) sera versé au Fonds du patrimoine mondial. Les fonds ainsi collectés serviront à financer les travaux de restauration de l'Alhambra en Espagne et à la rénovation des mosaïques du narthex de Sainte Sophie à Istanbul, Turquie.

**Revenu escompté entre 2000-2003 affecté au Fonds
du patrimoine mondial :**

250.000 US \$

Windrose (Allemagne). En 1999, Windrose Travel, tour-opérateur allemand spécialisé dans le tourisme de qualité supérieure, a présenté une proposition de projet visant à promouvoir une sélection de sites du patrimoine mondial dans la brochure de sa société en indiquant l'emplacement de ces sites sur une carte et en précisant qu'ils sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le projet était soutenu par la Commission nationale allemande pour l'UNESCO. Pour manifester son intérêt pour la préservation du patrimoine mondial, Windrose Travel a versé une contribution volontaire de 20.000 DM (environ 10.000 US \$) au Fonds du patrimoine mondial dont 5.000 US \$ ont été affectés au site de Shibam au Yémen et 5.000 US \$ à Kaziranga en Inde.

Revenu escompté affecté en 1999 :

10.000 US \$

Conseil régional de Poitou Charentes (France). En 1999, le Conseil régional de Poitou Charentes a proposé d'accueillir la première conférence sur « Les partenaires du patrimoine, la création d'un réseau et la médiation du patrimoine mondial » dans le cadre des

manifestations de l'Année du patrimoine du Conseil régional. Cette initiative a été vivement soutenue par la Commission nationale française, la Délégation permanente française et le Centre. Les sessions prévues pour cette conférence seront axées sur les réseaux existants des sites du patrimoine mondial et apporteront des perspectives d'établissement de nouveaux réseaux. Les gestionnaires de site participants auront aussi la possibilité de participer à des ateliers spécialisés sur les instruments de promotion du patrimoine comme Internet, l'édition et l'imagerie virtuelle. Cette conférence devrait être la première de toute une série sur le thème de la mise en réseau et de la promotion des sites du patrimoine mondial. Cette conférence aura lieu en novembre 1999 sous le patronage de la Présidence française.

* * *

En 1998, un total de **176.200 US \$** a été versé au patrimoine mondial par les différents partenariats entre les médias et le Centre.

Au début d'octobre 1999, environ **221.600 US \$** avaient déjà été réunis dont **86.000 US \$** étaient affectés à des activités précises, alors que les prévisions faites en 1998 n'indiquaient qu'un revenu de **150.000 US \$**.

En moyenne, 70.000 US \$ sont affectés chaque année à l'emploi d'un consultant à plein temps et à l'établissement de contrats d'honoraires pour des activités spécifiques liées à ce programme. Un revenu minimal de 100.000 US \$ apporté par les principaux partenaires du Centre peut être prévu pour l'an 2000 et de nombreuses années suivantes. Cette hypothèse repose sur le fait que les deux partenaires constants dans le domaine des médias, SWR et TBS, ont pour objectif de poursuivre leurs projets cinématographiques respectifs tant qu'il y aura des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ils continueront donc aussi à verser des contributions annuelles au Fonds.

Il est proposé que les contributions de revenu réservées faites au Fonds en 1999 soient utilisées pour assurer la continuité de ce programme en renouvelant les services d'un consultant. Il est aussi proposé que le revenu non-affecté généré par certains partenariats, pour la publication de l'Encyclopédie sur le patrimoine mondial par exemple, soit affecté à des projets spécifiques conçus chaque année par le Centre, comme celui présenté ci-dessous.

Patrimoine mondial naturel – plan d'action pour renforcer les de capacités pour la vulgarisation, la promotion et l'éducation (COPE). Dans le cadre du suivi du "Plan stratégique pour les activités de documentation, d'information et d'éducation" présenté au Comité lors de sa dernière session à Kyoto, Japon, en 1998, le Centre et l'UICN proposent l'organisation d'un équipe spéciale se réunissant au premier semestre de l'an 2000 pour élaborer un plan d'action sur cinq ans pour le renforcement des capacités destinées à servir les aspects de vulgarisation, de promotion et d'éducation de la gestion du patrimoine mondial naturel.

Le plan d'action définira des mécanismes pour les éléments suivants :

- la coopération entre le Centre et les partenaires
- la démonstration de l'utilisation des activités de vulgarisation, de promotion et d'éducation dans des sites choisis du patrimoine mondial naturel comme

mécanisme d'obtention d'un financement durable pour la conservation à long terme ; et

- la démonstration de l'utilisation des activités de vulgarisation et d'éducation axées sur le patrimoine mondial naturel pour susciter le soutien des communautés locales et accroître la prise de conscience à l'échelon local et national des problèmes généraux de l'environnement et les contributions des sites à la résolution de ces problèmes.

Partenaires : WWF, Conservation International (CI), The Nature Conservancy, Fondation des Nations Unies, Fondation MacArthur, Better World Fund, agences des Nations Unies, unités concernées de l'UNESCO (par exemple MAB, EPD etc.) et Global Learning to Benefit the Environment (GLOBE) établie aux Etats-Unis. Le budget requis pour ce projet s'élève à 40.000 US \$.

Budget total du Programme d'autofinancement pour les partenariats avec les médias et les éditeurs :

Revenu reçu en 1999 affecté aux prestations de service :	86.000 US \$
Revenu reçu sans affectation en 1999 pour le Fonds du patrimoine mondial :	135.600 US \$
Revenu supplémentaire escompté sans affectation en 1999 :	10.000 US \$
Revenu total escompté en 1999 :	231.000 US \$
Revenu escompté en 2000 affecté aux prestations de service* :	76.000 US \$
Revenu escompté sans affectation en 2000 pour le Fonds du patrimoine mondial** :	80.000 US \$
Revenu total escompté en 2000 :	156.000 US \$

* Ce montant ne comprend pas les revenus générés par le partenariat avec Boucheron.

** Ce montant ne comprend pas le revenu éventuel des redevances provenant de la vente de publications telle que l'Encyclopédie sur le patrimoine mondial.

Total du budget (IV):	WHF 2000 :	8.000 US \$
------------------------------	-------------------	--------------------

V. Projet spécial de l'UNESCO : Participation des jeunes à la préservation et la promotion du patrimoine mondial

Activités réalisées en 1999

Le Projet spécial de l'UNESCO : *Participation des jeunes à la préservation et la promotion du patrimoine mondial* continue d'être mis en œuvre conjointement par le Centre du patrimoine mondial et l'Unité ASPnet (Associated Schools Project Co-ordination Unit-Unité de coordination du projet des écoles associées) du Secteur de l'éducation. Ce projet a pour objectif d'établir de nouvelles approches éducatives visant à apporter aux jeunes les connaissances, les compétences et l'engagement nécessaires pour participer à la protection et la promotion de l'exceptionnel patrimoine naturel et culturel du monde. Le projet reçoit le

soutien généreux de la Fondation de France Rhône-Poulenc et de l'Agence norvégienne pour la coopération au développement (NORAD).

La principale réalisation de 1999 a été la publication du kit éducatif sur le patrimoine mondial de l'UNESCO destiné aux enseignants intitulé "*Le patrimoine mondial aux mains des jeunes*" en anglais (2.500 exemplaires) et en français (1.500 exemplaires). Ce Kit a été distribué et est actuellement expérimenté dans 600 écoles associées environ établies dans plus de 110 Etats membres de l'UNESCO. En coopération avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les Etats parties, le kit a été traduit et publié en arabe et en espagnol et distribué en octobre 1999. Dans le même temps, l'UNESCO a reçu 55 demandes de traduction du Kit dans des langues nationales. Le Kit a aussi été présenté lors d'une conférence de presse internationale organisée au siège de l'UNESCO en juin 1999 avec la présence de M. Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, et de M. Jean-René Fourtou, président directeur général de la Fondation de France Rhône-Poulenc. La presse a rendu un vif hommage à l'engagement de l'UNESCO de donner des pouvoirs aux jeunes par leur participation à la préservation du patrimoine mondial.

Dans une série de mesures destinées à faciliter la présentation du Kit et à promouvoir le concept de l'éducation au patrimoine mondial dans l'enseignement scolaire, un Atelier international sur l'éducation au patrimoine mondial s'est tenu à Chartres, France, en février 1999 pour présenter le Kit aux directeurs des bureaux régionaux de l'UNESCO, aux experts dans le domaine de l'éducation et aux experts internationaux des organismes consultatifs auprès du Comité du patrimoine mondial. L'assemblée a examiné les manières optimales d'adapter le Kit et a élaboré une stratégie pour la future mise en œuvre du Projet spécial. A la suite des recommandations de la réunion, des ateliers sous-régionaux destinés aux équipes nationales d'enseignants-formateurs ont été organisés en 1999 en Equateur, en Inde, à Belize, en Jordanie, au Malawi, à Oman, dans la Fédération de Russie, en Afrique du Sud, en Thaïlande, en Ouzbékistan et à Fidji avec le soutien du Fonds du patrimoine mondial, un financement extrabudgétaire apporté par la NORAD et la Fondation de France Rhône-Poulenc. Plus de 75 pays ont manifesté leur intérêt quant à l'organisation d'ateliers nationaux pour les enseignants sur l'utilisation du Kit.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du projet spécial dans les pays nordiques, le second cours de restauration destiné aux jeunes et un cours de formation des enseignants sur l'éducation au patrimoine mondial ont été organisés à Røros, Norvège, avec la participation d'étudiants des pays nordiques et d'Europe orientale. En Suède, un camp sur le patrimoine mondial a été organisé au site du patrimoine mondial de Tanum avec la participation d'étudiants et d'enseignants des pays nordiques. Pour assurer la mise en réseau aussi bien nationale qu'internationale dans la région de la Mer Baltique, la Finlande crée actuellement un site Web sur le patrimoine mondial en Mer Baltique qui sera finalement relié au site Web du Centre du patrimoine mondial et du Projet des écoles associées. Les activités précitées ont été soutenues par le Fonds du patrimoine mondial, avec un partage des coûts par la Norvège, la Suède et la Finlande.

A la suite du succès des cinq forums régionaux et internationaux des jeunes sur le patrimoine mondial qui se sont tenus en Norvège (1995), en Croatie (1996), au Zimbabwe (1996), en Chine (1997) et au Japon (1998), le second Forum africain des jeunes sur le patrimoine mondial s'est tenu à Dakar et dans l'île de Gorée, Sénégal, du 22 au 26 août 1999. L'objectif du Forum des jeunes était de lier le Projet de l'UNESCO sur l'éducation sur le

commerce transatlantique des esclaves au Projet d'éducation au patrimoine mondial. Des étudiants et des enseignants de 21 pays africains, de 8 pays des Caraïbes et d'Amérique latine et de 4 pays d'Europe ont participé à la réunion. Le premier Forum des jeunes des Etats arabes sur le patrimoine mondial sera en outre organisé à Ifrane, Maroc, du 23 au 28 novembre 1999. Etant la première réunion de jeunes de 15 à 18 ans venus de 13 Etats arabes sur le thème de la préservation et de la promotion du patrimoine mondial, ce Forum des jeunes devrait être une importante source d'enseignements, à la fois pour les jeunes et pour les enseignants, sur la manière de communiquer l'importance de la protection et de la promotion du patrimoine par le biais de l'éducation. Il devrait servir de base à la consolidation du Projet spécial dans la région arabe.

Une vidéo d'information (de 14 minutes) présentant l'histoire et les activités du Projet spécial a été produite et distribuée (550 exemplaires en arabe, anglais, français et espagnol) aux Etats membres en octobre 1999. La brochure relative au projet a été réimprimée et diffusée en mars (3.000 exemplaires en anglais et 1.000 exemplaires en français). Cette même brochure a été réimprimée et diffusée en arabe (2.000 exemplaires) et en espagnol (2.000 exemplaires) en octobre 1999 avec le soutien de la NORAD. Un prospectus d'information bilingue (anglais et français) (6.000 exemplaires) présentant le kit a été produit et distribué en mai 1999. Le bulletin d'information semestriel intitulé "Patrimonto's Newsletter" sera publié en novembre 1999 et distribué aux enseignants participant au projet spécial. Le soutien extrabudgétaire de la NORAD a permis d'obtenir des services de consultant et un soutien en matériel pour assurer la mise en œuvre des activités du Projet. Un dossier du Projet spécial (1.000 exemplaires) a aussi été produit avec les fonds de la NORAD.

Les activités suivantes sont proposées en l'an 2000

Un programme complet d'activités pour le Projet spécial est prévu pour 2000-2001. Même si un grand nombre de ces activités seront intégralement financées par d'autres sources, telles que le Programme ordinaire de l'UNESCO et donateurs extrabudgétaires (en 2000 il est prévu de recevoir un minimum de US\$ 365.000 des donateurs extrabudgétaires) un total de 80.000 US \$ est demandé au Fonds du patrimoine mondial en l'an 2000. Toutes les activités du projet spécial prévues en 2000 et 2001 sont résumées ci-dessous et les demandes spécifiques de financement du Fonds du patrimoine mondial en l'an 2000 sont indiquées.

V.1 Forums des jeunes sur le patrimoine mondial prévus en 2000 et 2001

V.1.1 Pour assurer la mise en œuvre du projet spécial en Amérique latine et lancer la version en espagnol du Kit éducatif sur le patrimoine mondial, un forum régional des jeunes sur le patrimoine mondial est prévu en **Amérique latine** au premier semestre de l'an **2000**. Partenaires : Etats parties, organismes consultatifs, bureaux hors Siège de l'UNESCO en Amérique latine, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, Commissions nationales pour l'UNESCO, NORAD.

Budget :	WHF 2000 :	10.000 US \$
----------	------------	--------------

V.1.2 Dans le cadre de la poursuite des activités éducatives lancées par le premier Forum des jeunes sur le patrimoine mondial pour la région **Asie – Pacifique** qui s'est tenu en Chine en 1997 et du suivi de la mise en œuvre du projet effectué dans la région Pacifique par le bureau de l'UNESCO à Samoa, un Forum sous-régional des jeunes sur

le patrimoine mondial sera organisé pour la région Pacifique à la fin de l'an **2000**. Partenaires : Etats parties, organismes consultatifs, bureaux hors Siège de l'UNESCO pour la région Pacifique, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, Commissions nationales pour l'UNESCO, NORAD, donateurs potentiels.

V.1.3 Dans le cadre du suivi de la participation de la région Caraïbes au Forum des jeunes sur le patrimoine mondial qui s'est tenu au Sénégal en 1999, un Forum sous-régional des jeunes sur le patrimoine mondial est prévu dans la **région Caraïbes** en **2001**. Partenaires : Etats parties, organismes consultatifs, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation, Commissions nationales pour l'UNESCO et NORAD

V.1.4 Un Forum régional des jeunes sur le patrimoine mondial est prévu pour l'**Europe** en **2000** ou **2001** dans le cadre du suivi du premier Forum régional des jeunes sur le patrimoine mondial pour l'Europe qui s'est tenu en Croatie en 1996 et des nombreuses activités éducatives réalisées à l'échelon national et sous-régional. Partenaires : Etats parties, organismes consultatifs, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation, donateurs potentiels.

Sous-total V.1	WHF 2000 :	10.000 US \$
-----------------------	-------------------	---------------------

V.2 Soutien aux plans d'action nationaux

V.2.1 Soutien à quarante plans d'action nationaux sur l'éducation au patrimoine mondial en 2000 et 2001 à titre de suivi des cours de formation des enseignants à l'échelon sous-régional menés en 1999 sur l'utilisation du kit. Des fonds doivent être fournis à titre de capital de lancement pour la traduction du kit, la conduite d'ateliers de formation des enseignants, d'ateliers sur l'interprétation des sites et l'élaboration de matériels supplémentaires au niveau national. Partenaires : Etats parties, organismes consultatifs, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, NORAD.

Budget :	WHF 2000	10.000 US \$
----------	----------	--------------

V.2.2 Soutien à vingt-deux rapports sur "le patrimoine mondial dans notre pays" réalisés par des étudiants (ces rapports devant être présentés sous forme de document imprimé ainsi que sur le site Web du Projet). Ces rapports devraient encourager les étudiants à présenter les sites du patrimoine mondial dans leur pays ou région à des étudiants dans d'autres parties du monde. Partenaires : Etats parties, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, NORAD.

Sous-total V.2 :	WHF 2000 :	10.000 US \$
-------------------------	-------------------	---------------------

V.3 Kit éducatif sur le patrimoine mondial

V.3.1 Traduction, production et distribution versions en **russe, chinois et portugais** du Kit éducatif sur le patrimoine mondial en l'an 2000. Partenaires : Etats parties, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, NORAD, Rhône-Poulenc, donateurs potentiels.

Budget : WHF 2000 : 25.000 US \$

- V.3.2** Réimpression des versions en anglais et en français du Kit éducatif sur le patrimoine mondial en l'an 2000 (2.000 en anglais / 2.000 en français). Partenaires : donateurs potentiels.

Sous-total V.3 : WHF 2000 : 25.000 US \$

V.4 Autres matériels d'information et d'éducation

- V.4.1** Etablissement d'un site Web pour le projet spécial en 2000 et 2001 :

1^{ère} phase : fourniture d'une nouvelle structure, mise à disposition sur le site Web de tous les matériels d'information et d'éducation existants, établissement de "bureaux d'information" régionaux.

2^{ème} phase : apport de matériels d'éducation supplémentaires, élaboration de parties interactives, salles de discussion pour les étudiants et les enseignants, etc.

Partenaires : Etats parties, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, NORAD.

Budget : WHF 2000 : 25.000 US \$

- V.4.2** Production et impression de la brochure du Projet (dans les six langues officielles des Nations Unies) en l'an 2000. Partenaire : UNESCO.

- V.4.3** Production et distribution aux enseignants de la Lettre sur l'éducation au patrimoine mondial (qui doit aussi être fournie en version électronique). Partenaires : Etats parties, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, NORAD.

- V.4.4** Création de jeux éducatifs thématiques sur le patrimoine mondial pour le site Web et pour CD-ROM (développement du prototype créé par la société Art'Kan en 1999). Partenaires : UNESCO, donateurs potentiels.

- V.4.5** 600 exemplaires supplémentaires de la vidéo "Le patrimoine mondial aux mains des jeunes" (en anglais, français, arabe et espagnol) pour qu'ils soient distribués aux écoles associées au Projet ainsi qu'aux organisations concernées. Partenaires : Etats parties, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, donateurs potentiels.

- V.4.6** Reproduction du coffret de diapositives sur le patrimoine mondial pour les bureaux hors Siège de l'UNESCO pour distribution aux écoles associées au Projet expérimentant le Kit en l'an 2000 (5 exemplaires par bureau hors Siège de l'UNESCO). Partenaires : Etats parties, bureaux hors Siège de l'UNESCO et Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

Budget : WHF 2000 : 10.000 US \$

- V.4.7** Réalisation d'une exposition itinérante présentant le Projet spécial et ses activités en 2001. Partenaires : Secteur de l'éducation de l'UNESCO, NORAD.

Sous-total V.4 : WHF 2000 : 35.000 US \$

V.5 Evaluation des projets et développement stratégique

V.5.1 Evaluation du Kit éducatif sur le patrimoine mondial se fondant sur les formulaires d'évaluation qui doivent être présentés par les écoles en juillet 2000 ainsi que des entretiens qualitatifs avec des enseignants sélectionnés selon les régions. Diffusion du rapport final avec des recommandations pour la mise en œuvre future du Projet spécial. Partenaires : Etats parties, organismes consultatifs, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, Commissions nationales pour l'UNESCO, NORAD.

V.5.2 Atelier international pour l'évaluation préliminaire du Kit éducatif sur le patrimoine mondial, Graz, Autriche, 2000. Partenaires : Etats parties, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, Commissions nationales pour l'UNESCO, ville de Graz, donateurs potentiels.

V.5.3 Conférence internationale sur le développement de l'éducation au patrimoine mondial en s'axant sur la formation des enseignants et la participation des communautés, Egypte, 2001. Partenaires : Etats parties, organismes consultatifs, bureaux hors Siège de l'UNESCO, Secteur de l'éducation de l'UNESCO, Commissions nationales pour l'UNESCO, NORAD.

V.6 Prestations de consultants et équipement

V.6.1 Prestations de consultants, personnel auxiliaire, équipement et frais généraux pour assurer la mise en œuvre d'activités éducatives afférentes au patrimoine mondial. Partenaires : Secteur de l'éducation de l'UNESCO, NORAD

Budget total pour l'éducation (V) : WHF 2000 : 80.000 US \$